



RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 00165
Numéro SIREN : 452 260 847
Nom ou dénomination : EXPERTIS PARTENAIRES ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 30/10/2013 sous le numéro de dépôt 5029

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

RUE DU GENERAL FABVIER - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

EXPERTIS CFE

2 allée d'Evry
Technopole de Nancy Brabois
54603 VILLERS LES NANCY CEDEX

V/REF :

N/REF : 2004 B 165 / 2013-A-5029

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE NANCY certifie qu'il a reçu le 30/10/2013, les actes suivants :

Procès-verbal du conseil d'administration en date du 30/09/2013
- démission de directeurs généraux délégués

Concernant la société

EXPERTIS PARTENAIRES ET ASSOCIES
Société anonyme à conseil d'administration
2 allée d'Evry Technopole de Nancy Brabois
54600 Villers-les-Nancy

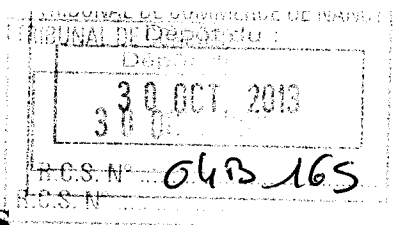
Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2013-A-5029 le 30/10/2013

R.C.S. NANCY 452 260 847 (2004 B 165)

Fait à NANCY le 30/10/2013,

LE GREFFIER ASSOCIE





EXPERTIS PARTENAIRES ET ASSOCIES
Société Anonyme
au capital de 2 765 802 euros
Siège social : 2 Allée d'Evry Technopôle de NANCY BRABOIS
54600 VILLERS LES NANCY
452 260 847 RCS NANCY

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 30 SEPTEMBRE 2013

L'an deux mille treize,

Le 30 septembre ,

A 12 heures 45,

Les administrateurs de la société EXPERTIS PARTENAIRES ET ASSOCIES se sont réunis en Conseil, 5 Allée de Longchamp Technopole de NANCY BRABOIS 54600 VILLERS LES NANCY, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :
Madame Valérie CREUSOT-RIVIERE
Madame Isabelle MÉTAIS
Monsieur Frédéric MORELLI
Monsieur Jean-Luc VIAUX

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Madame Valérie CREUSOT RIVIERE préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Madame Isabelle METAIS remplit les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Constatation de la démission de deux directeurs généraux délégués ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

VR

im

CONSTATATION DE LA DEMISSION DE DEUX DIRECTEURS GENERAUX DELEGUES

Le Président informe le Conseil de la décision, de Messieurs Alain CADRÉ et Jean-Luc VICTOOR de renoncer à leurs fonctions de Directeurs Généraux Délégués de la Société.

En conséquence, il propose au conseil de ne pas procéder à leur remplacement.

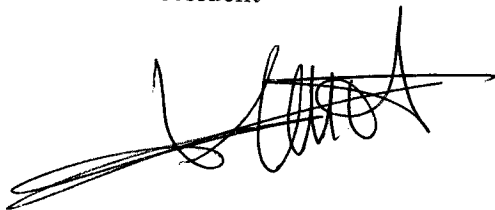
Le Conseil prend acte de ces démissions et remercie vivement Messieurs Alain CADRÉ et Jean-Luc VICTOOR pour les services rendus à la société.

Le Conseil donne tous pouvoirs à son Président ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Le Président



Un Administrateur

